

Augmentation de tarifs en vue en assurance santé et prévoyance

Article Les Echos du 23 juillet 2020

Par Solenn Poullennec

Déjà sous pression avant la pandémie de Covid-19 qui ne fait que compliquer la donne, les assureurs distribuant des contrats santé et prévoyance aux entreprises prévoient des augmentations de tarifs.

Les courtiers en assurances ont déjà retroussé leurs manches. Les négociations entre assureurs et entreprises sur les contrats santé et prévoyance qui battront leur plein après l'été promettent d'être rudes. Car à l'heure où nombre d'entreprises sont fragilisées par la crise, les assureurs, déjà sous pression avant la pandémie de Covid-19, prévoient des augmentations de tarifs.

« Les échanges qu'on a eus avec des assureurs nous laissent attendre, plus que d'habitude, des majorations de tarifs dans un certain nombre de cas, voire une résiliation des contrats », note Jean-Marc Esvant, directeur général adjoint du courtier Verlingue.

Modifier les garanties

Selon le professionnel, des assureurs ont déjà annoncé des augmentations de tarifs de l'ordre de 3 % pour les complémentaires santé souscrites par les entreprises au profit de leurs salariés. Pour les contrats de prévoyance, couvrant contre les « accidents de la vie », les revalorisations évoquées vont de 5 à 7 %. Toutefois, sur ce marché, la hausse *« pourrait être encore plus significative »*, prévient Jean-Marc Esvant rappelant au passage que pour éviter les hausses de cotisations et leur impact négatif sur les salaires, les entreprises peuvent modifier leur niveau de garanties.

« Avant la Covid, les assureurs observaient déjà une sinistralité dégradée en santé et en prévoyance et avaient l'intention de procéder à des augmentations de tarifs pour restaurer l'équilibre technique », souligne Céline Blattner, directrice générale d'Addactis France, un cabinet de conseil expert de ces marchés. Servant plus de 15 millions de salariés en prévoyance et environ 40 millions de bénéficiaires en santé, ils pèsent de 30 milliards d'euros de cotisations.

Des salariés plus vieux

Les assureurs distribuant des contrats santé collectifs ont régulièrement augmenté leurs tarifs ces dernières années en réponse à la croissance des dépenses de santé et aux transferts de charge de la Sécurité sociale vers les complémentaires. En matière de prévoyance, les hausses de prix ont été plus ponctuelles, selon Addactis. Cependant, les taux d'intérêt au plancher compliquent l'équation financière des assureurs. Ces derniers sont aussi confrontés au vieillissement de la population salariée qui contribue, entre autres, à augmenter l'absentéisme.

« Nous sommes vraiment sur des marchés qui dérapent en santé et prévoyance collectives », insiste Thomas Saunier, le directeur général de Malakoff Humanis, un poids lourd de la protection sociale en France. Evoquant un phénomène de dérive *« structurel »*, celui-ci s'attend à voir sur ces marchés des augmentations autour de 4 à 5 % en moyenne.

D'autant que le Covid-19 complique la donne. Les acteurs de l'assurance collective s'attendent à ce que la crise sanitaire et économique leur coûte cher. Notamment du fait de la hausse prévisible des impayés des entreprises. Ils voient aussi dans l'explosion attendue du chômage une bombe à retardement. En vertu du principe de *« portabilité »*, ils doivent en effet maintenir pendant plusieurs mois, les garanties des salariés licenciés.

Balance négative

Certes, les complémentaires ont vu leurs dépenses de santé chuter pendant le confinement, quand les Français ont déserté les cabinets médicaux et les hôpitaux. Les assureurs s'attendent cependant à un rattrapage de ces dépenses au cours des mois qui viennent. Ils redoutent même une augmentation de certaines factures, arguant que des patients mal soignés pendant le confinement ont pu voir leurs problèmes de santé s'aggraver.

Qui plus est, le secteur craint de devoir s'acquitter d'une nouvelle taxe à l'heure où le gouvernement a demandé aux complémentaires de payer pour les hôpitaux et les soignants touchés par la crise sanitaire.

« Pour les acteurs de la santé et de la prévoyance collective, on voit que la balance sera significativement négative [entre la baisse des prestations de santé et le dérapage des autres coûts]. Il est encore trop tôt pour faire l'addition, mais il pourrait y avoir un impact négatif de plusieurs dizaines, voire centaines de millions d'euros [de la crise sur notre résultat] », souligne Thomas Saunier chez Malakoff Humanis.

Le groupe, qui à l'instar de ses concurrents a annoncé des mesures de soutien à ses assurés est d'ores et déjà touché. Les impayés du premier trimestre représentent à date près de 100 millions d'euros, les reports de paiements accordés au premier semestre 250 millions d'euros. Enfin, le coût de la portabilité est estimé à 200 millions d'euros pour 2020 et 2021.

Solenn Poullennec